

Le Conseil d'Administration et le Bureau de l'Association

Le Conseil d'Administration

Lors de l'**Assemblée Générale annuelle**, chaque groupe d'adhérents renouvelle un tiers des administrateurs de son collège qui se répartissent ainsi (au maximum) :

- 15 représentants du collège des personnes physiques et morales,
- 3 représentants du collège des personnes accompagnées
- et le CSE désigne 3 représentants des salariés.

Le Conseil d'Administration élit ensuite en son sein un Bureau actuellement composé de 7 membres.

Le Bureau

Le Bureau de l'Association, élu par le Conseil d'Administration, et suite à l'AG du 23 septembre 2021, est composé de :

- Monsieur **Thibault D'AMECOURT**, président,
- Monsieur **Bernard LACHARME** vice-président,
- Monsieur **Bruno CAILLEUX**, trésorier,
- Madame **Hélène GANCE**, trésorière-adjointe,
- Madame **Dominique COLIN**, secrétaire,
- Madame **Brigitte PIERRE**, secrétaire-adjointe,
- Monsieur **Jean-François PRUVOST**, membres du bureau,
- Madame **Claudine MARTIN**, membre du bureau.

Les statuts de l'association prévoient qu'ils doivent être élus parmi les membres des collèges "Personnes physiques et morales".